

Plan de formation

Formation générale

(version étudiante)

Juin 2010

TABLE DES MATIÈRES

1. VOCABULAIRE UTILISÉ
2. PRÉSENTATION DU PLAN DE FORMATION DE LA FORMATION GÉNÉRALE
3. LA FORMATION GÉNÉRALE DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES
4. PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE
5. CONTRIBUTION DES DISCIPLINES AU PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE
6. FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
 - a. Buts disciplinaires
 - b. Objectifs et standards du devis ministériels et descriptions institutionnelles
7. PHILOSOPHIE
 - a. Buts disciplinaires
 - b. Objectifs et standards du devis ministériels et descriptions institutionnelles
8. ANGLAIS, LANGUE SECONDE
 - a. Buts disciplinaires
 - b. Objectifs et standards du devis ministériels et descriptions institutionnelles
9. ÉDUCATION PHYSIQUE
 - a. Buts disciplinaires
 - b. Objectifs et standards du devis ministériels et descriptions institutionnelles

Vocabulaire utilisé

Programme

Un programme est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectifs

Les objectifs de la formation générale déterminent les résultats attendus chez l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial. Dans le contexte de l'élaboration et de la présentation officielle de la formation générale, chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé et des éléments.

Énoncé de la compétence

L'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments

Les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Le standard correspond au niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). C'est l'atteinte des objectifs et des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Présentation du plan de formation de la formation générale

En juin 2009, le ministère de l'Éducation des Loisirs et du Sport a déposé un nouveau devis pour la formation générale obligatoire au collégial lequel inspire le présent Plan de formation de la formation générale au Collège Montmorency.

Le plan de formation actuel présente, conformément aux responsabilités des collèges, les activités d'apprentissage qui permettront aux étudiantes et aux étudiants du Collège Montmorency d'atteindre les objectifs et de développer les compétences prescrits. Le *Plan de formation de la formation générale* aura deux versions. Une première version, celle des professeures et des professeurs, sert de document de travail pour ceux qui sont concernés par l'enseignement des cours de la formation générale et de document de référence pour tous les professeurs des différents programmes du Collège. Une version abrégée sera préparée, à partir de la première, pour présenter les grandes lignes de la formation générale à Montmorency et peut-être contribuer à faire en sorte que celle-ci prenne tout son sens auprès des étudiants des différents programmes.

Le Plan de formation de la formation générale reprend les éléments essentiels du devis ministériel telles la place de la formation générale dans les programmes d'étude, la description du profil de la formation générale et la contribution des disciplines au profil de la formation générale. Quatre sections permettent ensuite à chacune des disciplines d'exposer ses buts dans la formation générale, tels qu'on les retrouve dans le devis ministériel, et ensuite de présenter la description institutionnelle de chacun des cours que la discipline offre dans la formation générale. Chaque description institutionnelle est précédée de l'objectif ministériel tel qu'on le retrouve dans le devis et qui constitue la matière première des cours. Ainsi, les éléments de compétence et les critères de performance définis par le ministère sont-ils toujours présents juste avant leur transposition dans les cours du Collège Montmorency. Les descriptions institutionnelles nous permettent de voir la lecture faite par les professeures et les professeurs du devis ministériel et comment ils entendent faire atteindre à leurs étudiantes et leurs étudiants les objectifs ministériels selon les standards déterminés. Les descriptions institutionnelles présentent les buts, les objectifs d'apprentissage et les éléments de contenu incontournables de chacun des cours. Ces descriptions serviront de balises aux professeurs des disciplines concernées au moment de l'élaboration de leur plan de cours.

La formation générale dans les programmes d'études

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à occuper une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les curriculums de formation desquels sont issus les programmes d'études relèvent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, responsable de l'établissement et de la mise en œuvre des programmes d'études. Les établissements d'enseignement, pour leur part, assurent cette mise en œuvre et élaborent les activités d'apprentissage qui en résultent.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel les élèves s'engagent à apprendre une profession ou à poursuivre des études, en acquérant les compétences visées. Pour les enseignantes et les enseignants, il privilégie des objectifs de formation et délimite la portée des interventions pédagogiques.

Les programmes d'études menant au diplôme d'études collégiales (DEC) sont constitués de deux grandes composantes : la formation générale et la formation spécifique. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Visées de formation

Trois visées de formation caractérisent la composante de formation générale des programmes d'études, soit :

- Former la personne à vivre en société de façon responsable.
- Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.
- Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Celles-ci font partie des visées de la formation collégiale et concourent de façon particulière à leur actualisation. À ce titre, ces trois visées interpellent la composante de formation spécifique des programmes d'études. En facilitant la complémentarité des composantes de formation générale et spécifique, elles contribuent à la cohérence des programmes d'études, dans le respect de leurs finalités et des objectifs d'une formation de qualité.

Contribution de la composante de formation générale au programme d'études de l'élève

La composante de formation générale contribue au développement de douze compétences. Celles-ci sont associées à trois visées de formation dans un profil intitulé *Contribution de la formation générale au programme d'études de l'élève* présenté à la page suivante. Ces compétences rendent compte des résultats globaux attendus de l'élève au terme de sa formation générale.

Le profil illustre le caractère à la fois spécifique et complémentaire des disciplines inscrites au sein de la formation générale, soit :

- Français, langue d'enseignement et littérature;
- Anglais, langue d'enseignement et littérature;
- Philosophie;
- *Humanities*;
- Français, langue seconde;
- Anglais, langue seconde;

- Éducation physique.

Compétences du profil de la formation générale

Les douze compétences du profil de la formation générale orientent la formation et représentent des cibles d'apprentissage qui traduisent des points de rencontre et de complémentarité entre les différentes disciplines. Mises en relation avec les visées de formation, les compétences du profil sont portées de façon particulière par chaque discipline dans des activités d'apprentissage et d'évaluation qui en attestent l'acquisition. Cette contribution des disciplines se manifeste à des degrés divers dans les buts disciplinaires, de même que dans les objectifs et les standards.

Compétences communes à l'ensemble de la formation collégiale

À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :

- Résoudre des problèmes.
- Exercer sa créativité.
- S'adapter à des situations nouvelles.
- Exercer son sens des responsabilités.
- Communiquer.

Elles seront complétées, au besoin, par les comités-conseils des programmes préuniversitaires et les comités de programmes des collèges.

Profil de la formation générale

Contribution de la formation générale au programme d'études de l'étudiant

Visées de la formation	La formation générale vise à amener l'élève à :
Former la personne à vivre en société de façon responsable	<ol style="list-style-type: none">1. Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.2. Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.3. Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.4. Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.5. Assumer ses responsabilités sociales.
Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.	<ol style="list-style-type: none">6. Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.7. Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.8. Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents.9. Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.	<ol style="list-style-type: none">10. Améliorer sa communication dans la langue seconde.11. Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.12. Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.
<p>À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :</p> <ol style="list-style-type: none">A. Résoudre des problèmes.B. Exercer sa créativité.C. S'adapter à des situations nouvelles.D. Exercer son sens des responsabilités.E. Communiquer.	

Contribution des disciplines de la formation générale à la valorisation et à l'amélioration de la maîtrise de la langue d'enseignement

Chaque discipline de la formation générale doit contribuer à parfaire la communication orale et écrite de l'élève dans la langue d'enseignement et favoriser le développement de stratégies de révision et de correction, spécialement à l'écrit. Cette contribution est décrite dans les buts disciplinaires et se traduit de façon particulière dans les objectifs et les standards de chacune des disciplines.

Dans ce contexte, l'enseignante ou l'enseignant est invité à :

- Proposer des activités pédagogiques où la langue d'enseignement est respectée et valorisée;
- Créer un environnement propice à la lecture et à l'écriture;
- Offrir à l'élève des modalités de travail et diverses tâches qui lui permettent d'améliorer ses habiletés à l'oral et à l'écrit.

Buts disciplinaires

Les buts disciplinaires précisent la contribution des disciplines de la formation générale au développement des compétences du profil et à l'atteinte des objectifs et des standards de la formation générale. Ces buts sont présentés sous quatre rubriques :

- L'objet de la discipline décrit certaines caractéristiques qui lui sont propres.
- Les principes sont une introduction aux principaux fondements de l'enseignement de la discipline.
- Les résultats attendus précisent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour développer les compétences du profil et atteindre les objectifs et les standards de la formation générale. Ces résultats sont présentés sous forme de connaissances, d'habiletés et d'attitudes.
- La séquence des objectifs et des standards éclaire le cheminement des activités d'apprentissage sous l'angle de leur cohérence.

Composantes de la formation générale

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'élève. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. Dans le respect des visées de formation, des buts disciplinaires ainsi que des objectifs et des standards ministériels, chaque établissement d'enseignement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assureront une cohérence à son projet éducatif et à son plan de réussite.

La composante de formation générale comprend :

- La formation commune, qui est similaire pour tous les programmes d'études; elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - Langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités,
 - Philosophie ou *humanities* : 4 1/3 unités,
 - Éducation physique : 3 unités,
 - Langue seconde : 2 unités;
- La formation propre, qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage tout en favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique du programme d'études. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - Langue d'enseignement et littérature : 2 unités,
 - Philosophie ou *humanities* : 2 unités,
 - Langue seconde : 2 unités;

- La formation complémentaire, qui permet à l'élève de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - Sciences humaines,
 - Culture scientifique et technologique,
 - Langue moderne,
 - Langage mathématique et informatique,
 - Art et esthétique,
 - Problématiques contemporaines.

Les pages qui suivent présentent les buts disciplinaires ainsi que les objectifs et les standards de la formation générale commune, propre et complémentaire. Les objectifs et les standards sont élaborés en application des articles 7 à 9 du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, r.4).

Contribution des disciplines au profil de la formation générale

Légende : B – Énoncé de compétence dont la portée est précisée dans les buts disciplinaires D – Énoncé de compétence en lien avec les devis des disciplines 0 – Énoncé de compétence qui n'est pas pris en compte par les disciplines	Littérature				Philosophie			Anglais, langue seconde		Éducation physique		
	Cours propre	Ensemble 1	Ensemble 2	Ensemble 3	Ensemble 1	Ensemble 2	Cours propre	Cours communs	Cours propre	Ensemble 1	Ensemble 2	Ensemble 3
Compétences du profil de la formation générale 1- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D
2- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D
3- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir	B-D	B D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D
4- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	B-D	B-D	B-D
5- Assumer ses responsabilités sociales	B	B	B	B	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D
6- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive	0	0	0	0	0	0	0	0	0	B-D	B-D	B-D
7- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur culture et le mode de vie	B D	B	B	B	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B	B
8- Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents	0	0	0	0	B-D	B-D	B-D	0	0	0	0	0
9- Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents	B-D	B-D	B-D	B-D	0	0	0	B-D	B-D	0	0	0
10- Améliorer sa communication dans la langue seconde	0	0	0	0	0	0	0	B-D	B-D	0	0	0

Légende : B – Énoncé de compétence dont la portée est précisée dans les buts disciplinaires D – Énoncé de compétence en lien avec les devis des disciplines 0 – Énoncé de compétence qui n’est pas pris en compte par les disciplines	Littérature				Philosophie			Anglais, langue seconde		Éducation physique		
COURS Compétences du profil de la formation générale	Cours propre	Ensemble 1	Ensemble 2	Ensemble 3	Ensemble 1	Ensemble 2	Cours propre	Cours communs	Cours propre	Ensemble 1	Ensemble 2	Ensemble 3
11- Maîtriser les règles de base du discours et de l’argumentation	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	D	D	D
12- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d’enseignement	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	B-D	0	0	B-D	B-D	B-D

FRANÇAIS

Langue d'enseignement et littérature

Français, langue d'enseignement et littérature

Buts disciplinaires

Objet de la discipline

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, a pour objet de stimuler l'imagination, d'aiguiser la sensibilité et d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel. Elle vise aussi à améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir, et à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique essentielles au travail intellectuel. Elle est conçue dans la perspective de permettre à l'élève de maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation, de mieux s'exprimer oralement et par écrit, et de mieux se situer par rapport à son milieu culturel, afin de favoriser sa participation en tant que citoyen responsable dans la société.

Principes

La fréquentation constante de la littérature permet à l'élève d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées et de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle favorise le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture et au monde. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.

Les œuvres et les textes littéraires étudiés ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française. Ils appartiennent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) et à des époques différentes. Les choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Au moins deux genres doivent être étudiés dans chacun des trois ensembles de la formation générale commune. Les œuvres additionnelles et certains textes littéraires peuvent être des traductions.

Des apprentissages en langue d'enseignement sont assurés dans les quatre ensembles de la séquence. La pratique régulière de la lecture et de l'écriture conduit l'élève à développer une sensibilité esthétique, une plus grande autonomie de pensée et une meilleure qualité d'expression, tant à l'oral qu'à l'écrit. De même, le souci de la maîtrise de la langue l'amène, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs au moyen de stratégies de révision appropriées.

Résultats attendus

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,

- de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
- de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
- de sa capacité de saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
- de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
- de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, comprend quatre ensembles. Elle tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial. En ce sens, des mesures d'aide sont prévues par les collèges pour soutenir les élèves qui ont des difficultés en français.

Les trois ensembles de la composante de la formation générale commune à tous les programmes d'études sont conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication, et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages. Afin de favoriser le passage du secondaire au collégial, le contenu du premier ensemble de la séquence cible particulièrement l'étude de deux époques distinctes et de deux genres différents, ainsi que l'analyse littéraire et la consolidation des stratégies de révision et de correction. Dans les autres ensembles, la progression des apprentissages permet l'ouverture à plus de deux époques et de deux genres.

Dans ces trois ensembles de la formation générale commune, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire et de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique afin d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction d'analyses littéraires, de commentaires composés ou d'explications de textes, dans le premier ensemble, et de dissertations explicatives ou critiques dans les deuxième et troisième ensembles.

L'ensemble de la composante de la formation générale propre aux programmes d'études a été conçu de manière à permettre aux élèves de s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication orale et écrite, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'élève.

Particularités de la séquence des cours du Collège Montmorency

Au Collège Montmorency, le cours propre est placé en début de séquence. Le souci premier du département de français du Collège Montmorency est de fournir aux étudiantes et aux étudiants un parcours graduel favorisant la réussite de l'Épreuve Uniforme de français. En bénéficiant de quatre cours plutôt que de trois avant la réalisation de l'Épreuve uniforme de français, laquelle est rattachée au cours 601-103-MQ, les étudiantes et les étudiants s'y présentent mieux préparés et outillés. Premier de la séquence, ce cours devient *Lecture et analyse*. Il sert d'introduction à l'analyse littéraire et fournit aux étudiants les moyens nécessaires pour compléter adéquatement les trois autres cours de la séquence. Favorisant une pédagogie de première session, le cours *Lecture et Analyse* aborde la littérature par l'analyse de textes contemporains, plus près de l'expérience de vie des étudiants. Il s'agit d'une mesure d'aide servant à faciliter le passage du niveau secondaire au niveau collégial. De plus, dans le souci de respecter une précision apportée par la Ministre dans les activités d'apprentissage du premier cours de la séquence du devis ministériel (601-101-MQ), la restriction de deux époques et de deux genres s'applique au cours *Lecture et analyse*.

601-ESB- MO	Lecture et analyse	Pondération			Unités	Heures contact
		2	2	3	2,00	60
Département : Français						

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EFP - Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Le(s) cours suivant(s) est (sont) préalable(s) au présent cours :

N/A

Le présent cours est préalable à :

Écriture et littérature 601-101-MQ
Littérature et imaginaire 601-102-MQ
Littérature québécoise 601-103-MQ

Présentation du cours

Nous vivons dans une ère qui a été surnommée « L'Âge de l'information ». Avec la multiplication des médias, les discours oraux et écrits prennent une importance essentielle dans toutes les sphères de la vie courante. Le cours de 601-ESB vise à fournir à l'étudiant les outils nécessaires pour analyser les différents textes auxquels il sera confronté.

Buts du cours

Premier cours de la séquence de français, le cours *Lecture et analyse* (601 ESB) se veut un cours d'introduction à l'étude des textes littéraires. Par l'étude de textes contemporains appartenant principalement à deux époques et à deux genres, l'étudiante ou l'étudiant sera amené à acquérir des savoir-faire et des habiletés de base en lecture, en analyse et en expression orale et écrite. Ainsi, ce cours prépare les étudiants à poursuivre les trois autres cours obligatoires de français et favorise l'intégration de leurs expériences et de leurs autres apprentissages scolaires afin de mieux répondre aux besoins de communication nécessaires à leur scolarité collégiale.

Place du cours dans la séquence disciplinaire

Le 601-ESB-MO (Lecture et analyse) est le premier cours de la séquence de français.

Contexte particulier d'apprentissage

Afin d'obtenir la note de passage, l'étudiant doit obligatoirement réussir les deux volets de ce cours :

- 1) La maîtrise des notions de lecture et d'analyse de textes littéraires
- 2) Une compétence acceptable de la langue (Ratio : une faute aux 28 mots).

L'étudiant qui perdra l'ensemble des points alloués à la qualité de langue sera nécessairement inscrit au cours *Reprise grammaire* (601-004) à la session suivante.

601-101-MQ	Écriture et littérature	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Français	2	2	3	2.33	60

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

Code 4EF0 Analyser des textes littéraires.

Le cours suivant est préalable au présent cours :

Lecture et analyse 601-ESB-MO

Le présent cours est préalable à :

Littérature et imaginaire 601-102-MQ

Présentation du cours

Notre culture est habitée par les classiques. Le cours 601-101 permettra à l'étudiante et l'étudiant de se familiariser avec certaines grandes œuvres de la littérature française dont les échos touchent notre identité jusqu'à ce jour.

Buts du cours

Après un cours d'introduction à l'étude de la littérature, la séquence en français propose le cours *Écriture et littérature* (601-101) qui vise à développer chez l'étudiant la capacité d'analyser des textes littéraires. Ce cours est l'occasion pour l'étudiant d'aborder des textes de genres variés, principalement d'expression française, qui vont des origines de la littérature française jusqu'à 1850. Les textes étudiés sont alors replacés dans leur contexte de création; c'est aussi l'occasion de considérer l'actualité de leur valeur. La lecture de quelques œuvres complètes permet l'apprentissage de méthodes d'analyse dont les moyens de reconnaître le propos d'un texte ainsi que des techniques de repérage et de classement des thèmes et des procédés stylistiques. De plus, l'étudiante ou l'étudiant est amené à rendre compte de ses analyses lors de la préparation, de la rédaction et de la révision d'une analyse littéraire ou d'un commentaire composé ou d'une explication de texte.

Place du cours dans la séquence disciplinaire

Le 601-101-MQ est le deuxième cours de la séquence de français.

601-102-MQ	Littérature et imaginaire	Pondération			Unités	Heures contact
		3	1	3	2.33	60
Département :	Français					

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

Code : 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Les cours suivants sont préalables au présent cours :

Lecture et analyse 601-ESB-MO

Écriture et littérature 601-101-MQ

Le présent cours est préalable à :

Littérature québécoise 601-103-MQ

Présentation du cours

La littérature est un moyen de s'approprier la réalité sous un jour qui défie les évidences. À l'aide des œuvres de la littérature française de 1850 à nos jours, l'étudiant pourra explorer cette fonction essentielle de la culture qui est de révéler de multiples visions du monde.

Buts du cours

Troisième de la séquence des cours de français, le cours *Littérature et imaginaire* (601 102) permet à l'étudiante et l'étudiant d'apprendre ce qu'est une représentation du monde dans un texte littéraire. À travers des textes de genres variés de toute la littérature après 1850, avec dominante en littérature d'expression française (sauf québécoise), l'étudiant sera mis en situation de développer diverses techniques d'analyse. Entre autres, l'étudiant sera amené à reconnaître le traitement d'un thème, à pouvoir situer un texte dans son contexte culturel et sociohistorique, et à dégager les rapports qu'entretiennent le réel, le langage et l'imaginaire. De plus, l'étudiant devra rendre compte de ses recherches et de ses analyses soit oralement ou par écrit, et tout particulièrement au moyen de la dissertation explicative.

Place du cours dans la séquence disciplinaire

Le 601-102-MQ est le troisième cours de la séquence de français.

601-103-MQ	Littérature québécoise	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Français	3	1	4	2.66	60

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

Code : 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Les cours suivants sont préalables au présent cours :

601-ESB-MO (Lecture et analyse)
601-101-MQ (Écriture et littérature)
601-102-MQ (Littérature et imaginaire)

Le présent cours est préalable à :

n/a

Présentation du cours

La culture québécoise s'incarne dans l'œuvre de ses auteurs nationaux. Le cours 601-103 permettra à l'étudiante et l'étudiant de se familiariser avec des œuvres autour desquelles s'articule l'identité québécoise des origines à nos jours.

Buts du cours

Le dernier cours de la séquence des cours de français (601 103) est entièrement consacré à l'étude de la littérature québécoise. L'étudiante ou l'étudiant sera invité à découvrir des textes de la littérature québécoise depuis ses origines et à en reconnaître les principales caractéristiques. Ce cours offrira les moyens de mieux comprendre l'évolution de notre littérature, entre autres au moyen de la comparaison de textes. Ce cours est aussi l'occasion de se bien préparer à l'épreuve ministérielle de français, tout particulièrement en exerçant un point de vue critique sur les textes étudiés et en pratiquant la dissertation critique.

Place du cours dans la séquence disciplinaire

Le 601-103-MQ est le dernier cours de la séquence de français.

PHILOSOPHIE

Philosophie

Buts disciplinaires

Objet de la discipline

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'œuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'élève à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale.

Principes

L'enseignement de la philosophie au collégial se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'élève aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes, et elle l'aide à acquérir et à développer les habiletés nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.

L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'élève au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à faire un retour réflexif sur ses savoirs et son agir afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'élève apte à remettre en question les évidences et à nuancer sa réflexion.

La philosophie tend à répondre à des questions de portée universelle. Aussi, la formation en philosophie permet à l'élève d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance, - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la synthétisation, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables, - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,

- au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
- à la communication de ses idées de manière claire et cohérente à l'oral comme à l'écrit,
- à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
- à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en philosophie comprend trois ensembles qui tiennent compte des apprentissages réalisés au deuxième cycle du secondaire, notamment ceux dans le programme *Éthique et culture religieuse*, touchant la pratique rationnelle du dialogue et la réflexion éthique.

Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles, des acquis de la culture et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux suivants.

Ensemble 1

Le premier ensemble vise à ce que l'élève puisse traiter une question philosophique en élaborant une argumentation rigoureuse. Il s'initie à la philosophie en prenant connaissance des principaux moments de son évolution et de ses distinctions par rapport à la science et à la religion. Dans la culture gréco-latine, la rationalité philosophique s'est développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation. L'étude de cette pensée est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 2

Le deuxième ensemble, à partir des acquis de la démarche philosophique, vise à ce que l'élève puisse caractériser, comparer et discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Il prend connaissance des concepts clés et des principes qui permettent de caractériser et de comparer entre elles différentes conceptions modernes et contemporaines de l'être humain. Il en reconnaît l'importance au sein de la culture occidentale. Il les analyse, les compare et les commente à partir de thèmes ou de problèmes actuels afin d'en discuter les enjeux pour la pensée et l'action. Cet ensemble apporte ainsi un éclairage essentiel pour la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques qui sont fondées sur de telles conceptions de l'être humain. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 3

Le troisième ensemble vise à ce que l'élève puisse porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine. Il lui faut se situer de façon critique et autonome par rapport aux enjeux et aux débats éthiques et politiques de la société actuelle. Il prend connaissance de différentes théories philosophiques éthiques et politiques, et les applique à des situations diverses choisies, notamment, dans son champ d'études. La dissertation philosophique est un

moyen privilégié pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence. En somme, les trois ensembles en philosophie contribuent au développement de la pensée rationnelle et critique, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle, sociale et politique. Ils contribuent aussi à la transmission de la culture comme héritage de civilisation. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis, dans chaque ensemble, sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou l'analyse d'extraits majeurs ainsi que sur la production écrite.

340-101 MQ	Philosophie et rationalité	Pondération			Unités	Heures contact
		3	1	3	2,33	60
Département	Philosophie					

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents.
- Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

Code : 4PH0 Traiter d'une question philosophique

Le(s) cours suivant (s) est (sont) préalable (s) au présent cours : n/a

Le présent cours est préalable à :
L'être humain 340-102 MQ

Buts du cours

Ce premier cours introduit à la philosophie en amenant l'étudiante et l'étudiant à traiter d'une question philosophique à partir de la lecture et de l'étude d'œuvres philosophiques ou d'extraits significatifs. Il initie l'étudiant aux principaux éléments du discours philosophique. Ce cours a un caractère historique en ce qu'il met l'accent sur la naissance et l'évolution du discours philosophique depuis la Grèce ancienne jusqu'au début de l'époque moderne. L'exercice privilégié pour ce premier cours est l'analyse de texte.

Place du cours dans la séquence disciplinaire

Il s'agit du premier cours de la séquence disciplinaire de philosophie. À ce titre, il constitue une introduction à ce nouveau champ disciplinaire pour les étudiantes et les étudiants. Les acquis de la méthode philosophique développés dans ce premier cours préparent l'étudiant à analyser et comparer des conceptions philosophiques de l'être humain dans son deuxième cours de philosophie.

Contexte particulier d'apprentissage :

n/a

340-102 MQ	L'être humain	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Philosophie	3	0	3	2	45

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en humanités issus d'époques ou de courants d'idées différents.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

Code : 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain

Le(s) cours suivant (s) est (sont) préalable (s) au présent cours :

Philosophie et rationalité : 340-101-MQ

Le présent cours est préalable à :

Éthique et politique : 340-ESx- MO

Présentation du cours

Buts du cours

Après avoir été introduit à la philosophie dans son premier cours, l'étudiante ou l'étudiant est confronté au fait que la culture moderne a problématisé l'être humain. À partir d'œuvres philosophiques ou d'extraits significatifs, en les situant dans leur contexte, l'étudiant est appelé à analyser et comparer des conceptions philosophiques de l'être humain et leurs enjeux dans le but d'alimenter sa réflexion. Sur le plan historique, le cours poursuit l'initiation à l'histoire des idées en introduisant à la philosophie moderne et contemporaine. L'exercice privilégié pour ce deuxième cours est l'analyse critique.

Place du cours dans la séquence disciplinaire

Après avoir développé la capacité à analyser la pensée d'un philosophe dans le premier cours, l'étudiant doit maintenant apprendre à comparer et critiquer des positions philosophiques sur l'être humain. Les acquis de la méthode philosophique développés dans ce deuxième cours préparent l'étudiant à élaborer une position critique sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Contexte particulier d'apprentissage

n/a

340-ESA- MO		Pondération			Unités	Heures contact
340-ESB-MO	Éthique et politique					
340-ESC-MO		3	0	3	2	45
Département :	Philosophie					

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

Code : 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Le(s) cours suivant (s) est (sont) préalable (s) au présent cours :

L'être humain : 340-102-MQ

Philosophie et rationalité : 340-101-MQ

Le présent cours est préalable à :

n/a

Buts du cours

À partir de la connaissance de la philosophie et de l'histoire de la pensée philosophique acquises dans les deux premiers cours, l'étudiante ou l'étudiant est amené à questionner son action et interroger sa participation à la culture et la société. Ce cours est une initiation aux différentes conceptions philosophiques de l'éthique et du politique. À partir de situations problématiques, l'étudiant est appelé à analyser et à évaluer des théories éthiques et politiques dans la perspective d'une prise de position critique. Comme il s'agit d'un cours de « formation générale propre », certaines questions proposées à la réflexion seront liées aux domaines de savoir relatifs à une famille de programmes. L'exercice privilégié pour le troisième cours est la dissertation philosophique.

Place du cours dans la séquence disciplinaire

À partir des acquis théoriques et méthodologiques développés dans ses deux premiers cours de philosophie, l'étudiant doit maintenant apprendre à prendre une position critique sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

ANGLAIS

Langue seconde

Anglais, langue seconde

Buts disciplinaires

Objet de la discipline

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'élève à augmenter sa maîtrise de la langue anglaise, à s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'élève devra acquérir, au collégial, des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'élève : d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles; de communiquer avec plus d'aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on observe habituellement au collégial, entre autres par l'usage de matériel authentique, c'est-à-dire non simplifié pour l'apprentissage de la langue; de s'exprimer avec plus de précision; et de développer, pendant son apprentissage de la langue, l'habileté de s'autocorriger en faisant un retour réflexif sur une production récente.

La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'élève d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone, de prendre conscience du rôle des médias et de la technologie dans la culture et le mode de vie, et de s'ouvrir davantage au monde. Au niveau d'anglais le plus avancé, en formation générale commune, cette intégration se fonde plus particulièrement sur la littérature en langue originale, puisque au moins une analyse doit prendre appui sur une production littéraire.

Comme elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'élève de développer sa pensée critique et éthique, et de structurer ses idées de façon rationnelle, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue et à la langue d'enseignement.

La formation générale en anglais, langue seconde, propose des contextes qui permettent à l'élève d'exercer sa créativité dans une perspective allant au-delà de la reproduction et de la répétition automatiques. En ce sens, la formation générale en anglais, langue seconde, encourage les efforts d'innovation pertinente par rapport au contexte ou à la tâche, puisqu'elle permet à l'élève d'explorer des idées nouvelles et d'intégrer un nouveau vocabulaire dans ses productions.

Résultats attendus

Les résultats attendus en anglais, langue seconde, dépendent du niveau de compétence de l'élève à son entrée au collégial. Dans les activités de production orale ou écrite, les tâches doivent être suffisamment longues et exigeantes pour que l'élève puisse faire la démonstration de sa capacité à communiquer avec un niveau de complexité correspondant aux exigences du collégial. Dans certains cas jugés utiles pour établir les exigences minimales, des durées ou longueurs indicatives jalonnent les devis.

Dans les activités de compréhension, les attentes seront fonction de la difficulté du texte ou du passage audio, compte tenu de la nature du sujet (par exemple, sujet connu ou nouveau, niveau d'abstraction du texte, langue spécialisée) et autres paramètres comme la quantité de redondances pouvant faciliter la compréhension, la complexité de la structure du texte ou le degré d'inférence requis. En écoute s'ajoutent également la vitesse d'élocution ou la présence d'accents non standards. Pour les niveaux I et II de la formation générale commune, pour s'approcher des exigences de conditions réelles de communication, deux écoutes seront suffisantes pour accomplir la tâche. En formation générale propre, la tâche exigée orientera le nombre d'écoutes nécessaires.

Tout élève qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer,

- sur le plan des connaissances, celles :

- du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
- de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
- de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
- de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
- des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources, - son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Séquence des objectifs et des standards

Les objectifs et les standards du collégial ont été conçus pour tenir compte du cheminement des élèves en anglais, langue seconde, à leur arrivée du secondaire. Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des élèves du collégial, les ensembles de la formation générale commune et propre aux programmes d'études en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés aux ensembles de la formation générale commune demeurent implicites dans les standards de la formation générale propre.

Les quatre ensembles, qui relèvent de la formation générale commune, ont pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise, en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle exigée au secondaire et qui conduisent à des communications supposant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Les quatre ensembles, qui relèvent de la formation propre, portent sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en les enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'élève. De plus, ces ensembles favorisent, chez l'élève, la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

604-100-MQ	Anglais de base	Pondération			Unités	Heures contact
		2	1	3	2,00	45
Département :	Langues modernes					

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Améliorer sa communication dans la langue seconde.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.

Objectif ministériel

Code : 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais

Le(s) cours suivant(s) est (sont) préalable(s) au présent cours : Aucun

Le présent cours est préalable à :
604-ESE-MO

Présentation du cours

La connaissance de l'anglais et la communication ont une grande importance dans le monde d'aujourd'hui. Ce cours permettra donc à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des habiletés de communication pratiques et d'augmenter sa maîtrise de la langue anglaise. De plus ce cours lui permettra de se familiariser avec une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions ainsi que de faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.

Buts du cours

Ce cours vise à développer chez l'étudiant débutant en anglais les automatismes qui favorisent la compréhension de la langue parlée et écrite ainsi que l'expression verbale et écrite. Il pourra ensuite réutiliser les structures et le vocabulaire de base déjà appris dans de nouveaux contextes. Dans ce cours, l'étudiant apprendra des éléments de phonétique qui lui permettront d'améliorer sa prononciation; des éléments de grammaire de base et la construction de phrases simples. Il développera aussi son vocabulaire de base d'usage courant et s'initiera à l'utilisation du dictionnaire. Enfin, l'étudiant lira des textes et visionnera des documents audiovisuels adaptés et authentiques portant sur des sujets familiers.

Place du cours dans la séquence disciplinaire

Ce cours est le premier de deux cours d'anglais, langue seconde – débutant

Contexte particulier d'apprentissage

Les outils pédagogiques tels que des exercices en classe ainsi qu'au laboratoire multimédia, des lectures dirigées, des exercices d'application des connaissances apprises et des situations de collaboration et d'échange entre étudiants peuvent être utilisés.

		Pondération			Unités	Heures contact	Session
604-101-MQ	Langue anglaise et communication	2	1	3	2	45	1
Département : Langues modernes							
Compétences visées :							
<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. • Assumer ses responsabilités sociales. • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents. • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents. • Améliorer sa communication dans la langue seconde. • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. 							
Objectif ministériel lié :							
Code : 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.							
Le cours suivant est préalable au présent cours :				Le présent cours est lié au cours suivant :			
n/a				604-ESF-MO – Anglais II – intermédiaire I			
Présentation du cours :							
<p>La connaissance de l'anglais et la communication ont une grande importance dans le monde d'aujourd'hui. Ce cours permettra donc à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des habiletés de communication pratiques et d'augmenter sa maîtrise de la langue anglaise. De plus, ce cours permettra de se familiariser avec une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions, ainsi que de faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.</p>							
Buts du cours :							
<p>Ce cours permettra à l'étudiant de niveau intermédiaire de solidifier ses connaissances de base de la langue anglaise et de développer une certaine précision grammaticale, syntaxique, et lexicale dans la langue orale et écrite. L'étudiant pourra acquérir du vocabulaire de complexité moyenne à légèrement avancée et utilisera les dictionnaires et autres outils de références. L'étudiant apprendra aussi la structure de rédaction d'une composition (introduction, développement et conclusion) en anglais. Finalement, l'étudiant lira des textes et visionnera des documents audiovisuels authentiques portant sur des thèmes d'actualité ou d'intérêt général et comportant un vocabulaire de complexité moyenne à légèrement avancée.</p>							
Place du cours dans le programme :							
Ce cours est le premier de deux cours d'anglais, langue seconde – Intermédiaire I							
Contexte particulier d'apprentissage :							
Les outils pédagogiques tels que des exercices en laboratoire multimédia, des lectures dirigées, des exercices d'application et des situations de collaboration et d'échange oraux et/ou écrits entre étudiants, peuvent être utilisés.							

		Pondération			Unités	Heures contact	Session
604-102-MQ	Langue anglaise et culture	2	1	3	2	45	1
Département :	Langues modernes						
Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale							
<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. • Assumer ses responsabilités sociales. • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents. • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents. • Améliorer sa communication dans la langue seconde. • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. 							
Objectifs ministériels liés :							
Code : 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires							
Le cours suivant est préalable au présent cours :				Le présent cours est lié au cours suivant :			
Aucun cours				604-ESG-MO – Anglais II – intermédiaire II			
Présentation du cours :							
<p>La connaissance de l'anglais et la communication ont une grande importance dans le monde d'aujourd'hui. Ce cours permettra donc à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des habiletés de communication pratiques et d'augmenter sa maîtrise de la langue anglaise. De plus, ce cours permettra de se familiariser avec une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions, ainsi que de faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.</p>							
Buts du cours :							
<p>Dans ce premier cours d'anglais, l'étudiant approfondira ses connaissances de la langue et de la culture anglaise afin de pouvoir comprendre et s'exprimer avec aisance sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>De plus, l'étudiant améliorera sa connaissance des structures syntaxiques, des expressions idiomatiques et acquerra un vocabulaire avancé. L'étudiant utilisera le dictionnaire et autres outils de références pour ses travaux et apprendra comment rédiger un <i>rhetorical essay</i> bien structuré. Finalement, il lira des textes et visionnera des documents audiovisuels authentiques de portée socioculturelle ou littéraire comportant un vocabulaire avancé.</p>							
Place du cours dans le programme :							
Ce cours est le premier de deux cours d'anglais, langue seconde – Intermédiaire II.							
Contexte particulier d'apprentissage :							
Les outils pédagogiques tels que des exercices en laboratoire multimédia, des lectures dirigées, des exercices d'application des connaissances apprises et des situations de collaboration et d'échange oraux et/ou écrits entre étudiants peuvent être utilisés.							

604-103-MQ	Culture anglaise et littérature	Pondération			Unités	Heures contact	Session
		2	1	3	2	45	1
Département :	Langues modernes						
Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale :							
<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir • Assumer ses responsabilités sociales • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents • Améliorer sa communication dans la langue seconde • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation 							
Objectifs ministériels liés :							
Code : 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle							
Le(s) cours suivant(s) est (sont) préalable(s) au présent cours :		Le présent cours est lié au(x) cours suivant(s) :					
n/a		604-ESH-MO – Anglais II – Avancé					
Présentation du cours :							
<p>La connaissance de l'anglais et la communication ont une grande importance dans le monde d'aujourd'hui. Ce cours permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de niveau avancé à parfaire ses habiletés de communication pratiques et de maîtriser des habiletés d'analyse et de critique. De plus ce cours lui permettra d'enrichir ses connaissances socioculturelles et de les situer par rapport à la réalité culturelle. Finalement, l'étudiant pourra faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions, ainsi que d'une pensée rationnelle, critique et éthique.</p>							
Buts du cours :							
<p>Dans ce premier cours d'anglais, l'étudiant raffiner ses compétences linguistiques tout en explorant la culture et la littérature anglaise. L'étudiant découvrira et développera son aptitude à s'exprimer en anglais, avec confiance et compétence, sur des thèmes littéraires et/ou culturels. Pour ce faire, l'étudiant fera une révision ponctuelle de certains éléments de grammaire et de syntaxe anglaise, étudiera la stylistique de l'essai littéraire, lira des œuvres littéraires, par exemple des nouvelles, romans, poésie, pièces de théâtre, essais, et récits et sera initié à l'analyse littéraire. Finalement, l'étudiant visionnera ou écoutera des productions culturelles, tel que des films, pièces de théâtre, et chansons.</p>							
Place du cours dans le programme :							
Ce cours est le premier de deux cours d'anglais, langue seconde – niveau avancé.							
Contexte particulier d'apprentissage :							
Les outils pédagogiques tels que des exercices d'application des connaissances apprises et des situations de collaboration et d'échange oraux et/ou écrits entre étudiants peuvent être utilisés.							

604-ESE-MO	Anglais II Débutant	Pondération	Unités	Heures contact	Session
Département :	Langues modernes	2 1 3	2	45	1

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Améliorer sa communication dans la langue seconde
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation
- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir
- Assumer ses responsabilités sociales
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie

Objectifs ministériels liés :

Code : 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant.

Le(s) cours suivant(s) est (sont) préalable(s) au présent cours : 604-100-MQ	Le présent cours est lié au(x) cours suivant(s) : n/a
---	--

Présentation du cours :

La connaissance de l'anglais et la communication ont une grande importance dans le monde d'aujourd'hui. Ce cours permettra donc à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des habiletés de communication pertinentes à son champ d'études et d'augmenter sa maîtrise de la langue anglaise. De plus, ce cours lui permettra de se familiariser avec une autre culture et de faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions, ainsi que d'une pensée rationnelle, critique et éthique.

Buts du cours :

Dans ce deuxième cours d'anglais, l'étudiant poursuivra le travail abordé en *Anglais I* à partir de textes d'intérêt spécifique propres à son champ d'études, lui permettant de communiquer efficacement dans des situations de communication, orale et écrite, liées à son champ d'études et en utilisant un vocabulaire approprié. Il développera un vocabulaire de complexité moyenne. L'étudiant lira des textes et visionnera des documents audiovisuels authentiques et adaptés portant sur des sujets se rapprochant de leurs champs d'études et comportant un vocabulaire de complexité moyenne.

Place du cours dans le programme :

Dans ce deuxième cours d'anglais, l'étudiant poursuivra le travail abordé en *Anglais I*

Contexte particulier d'apprentissage :

Les outils pédagogiques tels que des exercices en classe ainsi qu'au laboratoire multimédia, des lectures dirigées, des exercices d'application des connaissances apprises et des situations de collaboration et d'échange entre étudiants peuvent être utilisés.

Code de cours : 604-ESF-MO	Anglais II-intermédiaire I	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Langues modernes	2	1	3	2,00	45
Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale						
<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir • Assumer ses responsabilités sociales • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents • Améliorer sa communication dans la langue seconde • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation 						
Objectif ministériel						
Code : 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant.						
Le cours suivant est préalable au présent cours :				Le présent cours est préalable à :		
604-101-MQ –Langue anglaise et communication				n/a		
Présentation du cours						
<p>La connaissance de l'anglais et la communication ont une grande importance dans le monde d'aujourd'hui. Ce cours permettra donc à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des habiletés de communication pratiques et d'augmenter sa maîtrise de la langue anglaise. De plus, ce cours permettra de se familiariser avec une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions, ainsi que de faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.</p>						
Buts du cours						
<p>Dans ce deuxième cours d'anglais, l'étudiant poursuivra le travail abordé en <i>Anglais I</i> à partir de textes d'intérêt spécifique et en utilisant avec une certaine précision les différents éléments de la langue anglaise.</p> <p>L'étudiant apprendra à rédiger des textes structurés et sera guidé dans l'utilisation du dictionnaire et d'autres outils de référence. Enfin, l'étudiant lira des textes et visionnera des documents audiovisuels authentiques d'intérêt général et spécifique comportant un vocabulaire de complexité moyenne à légèrement avancée.</p>						
Place du cours dans la séquence disciplinaire						
Ce cours est le deuxième de deux cours d'anglais, langue seconde – intermédiaire I.						
Contexte particulier d'apprentissage						
Les outils pédagogiques tels que des exercices en laboratoire multimédia, des lectures dirigées, des exercices d'application et des situations de collaboration et d'échange entre étudiants peuvent être utilisés.						

604-ESG-MO	Anglais II-intermédiaire II	Pondération			Unités	Heures contact
		2	1	3	2,00	45
Département : Langues modernes						
Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale						
<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir • Assumer ses responsabilités sociales • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents • Améliorer sa communication dans la langue seconde • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation 						
Objectif ministériel						
Code : 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.						
Le(s) cours suivant(s) est (sont) préalable(s) au présent cours :				Le présent cours est préalable à :		
604-102-MQ – Anglais, langue anglaise et communication				aucun		
Présentation du cours						
<p>La connaissance de l'anglais et la communication ont une grande importance dans le monde d'aujourd'hui. Ce cours permettra donc à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des habiletés de communication pratiques et d'augmenter sa maîtrise de la langue anglaise. De plus ce cours lui permettra de s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions, ainsi que d'une pensée rationnelle, critique et éthique.</p>						
Buts du cours						
<p>Dans ce deuxième cours d'anglais, l'étudiant poursuivra le travail abordé en <i>Anglais I</i> à partir de textes d'intérêt spécifique propres à son champ d'études. L'étudiant apprendra des éléments de grammaire avancée. De plus, l'étudiant lira des œuvres littéraires ou non littéraires intégrales ainsi que des textes et visionnera des documents audiovisuels authentiques portant sur des sujets d'intérêt spécifique et comportant un vocabulaire avancé. Finalement, l'étudiant sera initié aux techniques de présentation dans un contexte académique ou professionnel.</p>						
Place du cours dans la séquence disciplinaire						
Ce cours est le deuxième de deux cours d'anglais, langue seconde – intermédiaire II.						
Contexte particulier d'apprentissage						
Les outils pédagogiques tels que des exercices en laboratoire multimédia, des lectures dirigées, des exercices d'application des connaissances apprises et des situations de collaboration et d'échange entre élèves, peuvent être utilisés.						

604-ESH-MQ	Anglais II-Avancé	Pondération			Unités	Heures contact
		2	1	3	2,00	45
Département : Langues modernes						

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir
- Assumer ses responsabilités sociales
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie
- Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents
- Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issues d'époques ou de courants d'idées différents
- Améliorer sa communication dans la langue seconde
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation

Objectif ministériel

Code : 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Le(s) cours suivant(s) est (sont) préalable(s) au présent cours :

604-103-MQ –Anglais, langue anglaise et communication

Le présent cours est préalable à :

n/a

Présentation du cours

La connaissance de l'anglais et la communication ont une grande importance dans le monde d'aujourd'hui. Ce cours permettra donc l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir des habiletés de communication pratiques et d'augmenter sa maîtrise de la langue anglaise. De plus ce cours lui permettra de s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions, ainsi que d'une pensée rationnelle, critique et éthique.

Buts du cours

Dans ce deuxième cours d'anglais, l'étudiant continuera à raffiner ses compétences linguistiques en lisant et en écrivant des textes de nature académique et professionnelle. Les lectures choisies proviennent des domaines scientifiques ou sociaux.

Pour ce faire l'étudiant révisera de façon ponctuelle certains éléments de structure et de style, en plus d'apprendre des éléments de l'argumentation. L'étudiant apprendra également les différences syntaxiques entre l'anglais et le français et les différents niveaux de langue et lira différents textes et œuvres de nature académique ou scientifique comportant un vocabulaire avancé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire

Ce cours est le deuxième de deux cours d'anglais, langue seconde – avancé.

Contexte particulier d'apprentissage

Les outils pédagogiques tels que des lectures dirigées, des exercices d'application des connaissances apprises et des situations de collaboration et d'échange entre étudiants peuvent être utilisés, ainsi que le laboratoire des langues.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Éducation physique

Buts disciplinaires

Objet de la discipline

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise principalement le développement global de la personne. Cet enseignement a aussi pour objectif de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie en l'amenant à vivre de façon responsable dans la société et à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Principes

L'enseignement de l'éducation physique permet à l'élève : de s'engager dans la pratique d'une activité physique dans un contexte de prise en charge de sa santé, en adoptant des comportements responsables qui correspondent à un mode de vie sain et actif; de pratiquer l'activité physique ou sportive de manière régulière et suffisante, c'est-à-dire de façon à en retirer des bénéfices substantiels pour sa santé, afin de maintenir ou d'améliorer sa condition physique.

Cet enseignement lui permet également : de reconnaître les facteurs qui contribuent à améliorer l'efficacité, la motivation et la persévérance dans la pratique de l'activité physique; d'appliquer une démarche en vue d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique en fonction des conditions dans lesquelles elle se déroule; de reconnaître l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie et d'améliorer sa communication.

Résultats attendus

L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer de façon régulière et suffisante l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager, - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, du contrôle de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes lors de la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement, comme valeur sociale, de la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique poursuivent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'élève à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique tout au long de sa vie. Ces ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif, et la santé. L'élève doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'élève doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

Le troisième ensemble vise à amener l'élève à intégrer à son mode de vie une activité physique, de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition physique et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'élève applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'élève a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son enseignant ou de son enseignante. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'élève de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquérir de saines habitudes de vie.

Séquence des objectifs et des standards à Montmorency

Les trois ensembles en éducation physique poursuivent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'élève à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique tout au long de sa vie.

Au Collège Montmorency, il n'y a pas de séquence particulière pour les trois cours d'éducation physique. Les cours des ensembles I, II et III peuvent être suivis dans n'importe quel ordre. De plus, tout en respectant les éléments de compétence et les critères de performance exigés du MELS, les ensembles II et III sont regroupés au sein d'un même cours. L'étudiant doit réussir un cours de l'ensemble I et deux cours des ensembles II et III, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des trois ensembles.

Le cours d'ensemble I porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif, et la santé. L'élève doit expérimenter une activité physique et la mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Les cours combinant les ensembles II et III incluent à la fois la compétence liée à l'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, et celle visant à intégrer l'activité physique au mode de vie, de façon à en retirer les effets bénéfiques sur la condition physique et la santé. Les compétences des deux ensembles seront atteintes par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air, ainsi que par la planification, la réalisation et l'évaluation par l'étudiant d'un programme personnel d'activités physiques.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Code : 4EP0

(ensemble 1)

109 101 MQ (109-118-30)	Aérobic	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Éducation physique	1	1	1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EPO - Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Présentation du cours

Ce cours porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant sera appelé à expérimenter différents types d'entraînement aérobic de groupe et à mettre sa pratique en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vies et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé, à travers la pratique de l'aérobic.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique fait partie de l'ensemble 1.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active aux activités d'entraînement aérobic et aux tests physiques constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

109 101 MQ (109-175-30)	Aquaforme	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Éducation physique	1	1	1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EPO - Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Présentation du cours

Ce cours porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiante ou l'étudiant sera appelé à expérimenter différents types d'entraînement en aquaforme et à mettre sa pratique en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vies et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé, à travers la pratique de l'aquaforme.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique fait partie de l'ensemble 1.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active aux activités pratique d'aquaforme et aux tests physiques constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

109 101 MQ (109-130-30)	Conditionnement physique	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Éducation physique	1	1	1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EPO - Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Présentation du cours

Ce cours porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiante ou l'étudiant sera appelé à expérimenter différents types d'entraînement de conditionnement physique et à mettre sa pratique en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vies et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé, à travers la pratique du conditionnement physique.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique fait partie de l'ensemble 1.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active aux activités de conditionnement physique et aux tests physiques constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Le cours peut se dérouler dans le gymnase, dans la salle d'aérobic, dans la salle de musculation ou à l'extérieur.

109 101 MQ (109-174-30)	Entraînement en natation 1	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Éducation physique	1	1	1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EPO - Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Présentation du cours

Ce cours porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiante ou l'étudiant sera appelé à expérimenter différents types d'entraînement en natation et à mettre sa pratique en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vies et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé, à travers la pratique de l'entraînement en natation.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique fait partie de l'ensemble 1.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active aux activités d'entraînement en natation et aux tests physiques constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

109 101 MQ (109-132-30)	Musculation 1	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Éducation physique	1	1	1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EPO - Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Présentation du cours

Ce cours porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant sera appelé à expérimenter la musculation et à mettre sa pratique en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vies et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé, à travers la pratique de la musculation.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique fait partie de l'ensemble 1.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active aux activités d'entraînement en musculation et aux tests physiques constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

109 101 MQ (109-188-30)	Randonnée et orientation	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Éducation physique	1	1	1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EPO - Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Présentation du cours

Ce cours porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiante ou l'étudiant sera appelé à expérimenter l'activité physique par la randonnée et l'orientation et à mettre sa pratique en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vies et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Seul ou avec un coéquipier nous effectuerons des randonnées sur des sites variés allant du parc urbain au vaste étendue forestière. Des parcours seront tracés sur des cartes topographiques adaptées pour permettre l'apprentissage d'une lecture simple de cet immense territoire qui pour l'occasion deviendra notre magnifique terrain de jeu.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie en améliorant certains déterminants de la condition physique.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique fait partie de l'ensemble 1.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active aux activités du cours est une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Ce cours de 30 heures se déroule sur une période de 8 semaines indépendamment des conditions climatiques. L'étudiant doit se rendre lui-même au site d'apprentissage. Des frais pour les cartes et les droits d'accès au site seront exigés.

109 101 MQ (109-897-30)	Raquette	Pondération			Unités	Heures contact
Département :	Éducation physique	1	1	1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EPO - Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Présentation du cours

Ce cours porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiante ou l'étudiant sera appelé à expérimenter différents types d'entraînement en raquette et à mettre sa pratique en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vies et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé, à travers la pratique de la raquette.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique fait partie de l'ensemble 1.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active aux activités de raquette et aux tests physiques constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Ce cours se donne lors des 8 premières semaines de la session de façon intensive à raison de trois périodes par semaine (1 fois 3 périodes). De plus, l'étudiant doit participer à deux sorties d'une journée.
- Les cours se donnent à l'extérieur.
- L'étudiant devra assurer son transport au site d'entraînement et lors des sorties.

109 101 MQ (109-119-30)	Spinning et course extérieure	Pondération	Unités	Heures contact
Département :	Éducation physique	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EPO - Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Présentation du cours

Ce cours porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiante ou l'étudiant sera appelé à expérimenter différents types d'entraînement de spinning et de course et à mettre sa pratique en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vies et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé, à travers la pratique du spinning et de la course.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique fait partie de l'ensemble 1.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active aux activités de spinning, de course et aux tests physiques constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Les cours se donnent régulièrement à l'extérieur.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Codes : 4EP1 et 4EP2

(ensembles 2 et 3)

Badminton I		Pondération			Unités	Heures contact
(109-120-30)	109 102 MQ	0	2	1	1,00	30
Département :	Éducation physique	109 103 MQ	1	1	1	

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du badminton.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du badminton et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours de badminton constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Badminton II		Pondération	Unités	Heures contact
(109-320-30)	109 102 MQ	0 2 1	1,00	30
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1		

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du badminton.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du badminton et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours de badminton constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

		Pondération			Unités	Heures contact
Canot camping I (109-127-30)	109 102MQ	0	2	1	1,00	30
Département : Éducation physique	109 102 MQ	1	1	1		

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du canot camping.

L'étudiant sera appelé à maîtriser les différentes techniques permettant de contrôler son canot et, de maîtriser les différents éléments permettant de vivre une courte expédition.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du canot camping et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours de canot camping 1 constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Le cours se déroule sur six semaines (3 périodes par semaine) à l'extérieur et comprend une sortie d'une fin de semaine en milieu sauvage.
- L'étudiant devra assurer son transport lors des cours.
- Des frais pour le transport de la sortie et les droits d'accès au site seront exigés.

Canot camping II		Pondération			Unités	Heures contact
(109-327-30)	109 102 MQ	0	2	1	1,00	30
Département :	Éducation physique 109 103 MQ	1	1	1		

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du canot camping en eau vive.

L'étudiant sera appelé à maîtriser les différentes techniques permettant de contrôler son canot et, de maîtriser les différents éléments permettant de vivre une expédition de six jours.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du canot camping en eau vive et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours de canot camping 2 constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Le cours se déroule sur six jours consécutifs (5 nuits) en milieu sauvage.
- Des frais pour le transport de la sortie et les droits d'accès au site seront exigés.

Cyclo-camping (109-116-30)		Pondération	Unités	Heures contact
	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du cyclo-camping.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du cyclo-camping et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours de cyclo-camping constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Le cours se déroule sur six semaines (3 périodes par semaine) à l'extérieur et comprend une sortie d'une fin de semaine.
- L'étudiant devra assurer son transport lors des cours et des sorties.
- Des frais pour les droits d'accès aux sites seront exigés.
- L'étudiant doit savoir monter à bicyclette.

Cyclo urbain (109-117-30)		Pondération	Unités	Heures contact
	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du cyclo-urbain.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du cyclo-urbain et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours de cyclo-urbain constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Le cours se déroule sur huit semaines (3 périodes par semaine) à l'extérieur et comprend une sortie d'une journée la fin de semaine.
- L'étudiant devra assurer son transport lors des cours et des sorties.
- Des frais pour certaines sorties pourraient être exigés.
- L'étudiant doit savoir monter à bicyclette.

			Pondération	Unités	Heures contact
Danse et mouvement expressif (109-135 -30)	109 102 MQ		0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ		1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace de la danse.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique de la danse et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours de danse constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Entraînement en natation 2 (109-372-30)		Pondération	Unités	Heures contact
	109 102 MQ	0 2 1	1,00	30
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1		

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace de l'entraînement en natation.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de l'entraînement en natation et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours d'entraînement en natation 2 constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Entraînement urbain		Pondération	Unités	Heures contact
(109-382-30)	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace de l'entraînement urbain.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique de l'entraînement urbain et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours d'entraînement urbain constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Les cours se donnent à l'extérieur de façon générale.
- L'étudiant devra assurer son transport lors des sorties.

Escalade en moulinette (109-829-30)	109 102 MQ	Pondération			Unités	Heures contact
		0	2	1	1,00	30
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1	1	1		

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace de l'escalade en moulinette.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique de l'escalade en moulinette et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours d'escalade en moulinette constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Escrime		Pondération	Unités	Heures contact
(109- 141-30)	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace de l'escrime.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique de l'escrime et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours d'escrime constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Hockey sur glace		Pondération	Unités	Heures contact
(109-272-30)	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du hockey sur glace.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du hockey sur glace et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours de hockey sur glace constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Ce cours se donne lors des 8 premières semaines de la session de façon intensive à raison de quatre périodes par semaine (2 fois 2 périodes) à la session d'hiver.
- L'étudiant devra assurer son transport à l'aréna, accessible en transport en commun.

Méthodes d'entraînement en endurance		Pondération			Unités	Heures contact
(109- 215-30)	109 102 MQ	0	2	1	1,00	30
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1	1	1		

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace de différentes méthodes d'entraînement en endurance.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique de différentes méthodes d'entraînement en endurance et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours de méthodes d'entraînement en endurance constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Ce cours se donne sur 8 semaines de façon intensive à raison de quatre périodes par semaine (2 fois 2 périodes).
- Les cours se donnent à l'extérieur.
- L'étudiant devra assurer son transport au site d'entraînement.

Musculation 2		Pondération	Unités	Heures contact
(109-212 -30)	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace de la musculation.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique de la musculation et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours de musculation constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Pilates-Stretch-Yoga		Pondération	Unités	Heures contact
(109-888 -30)	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du pilates, du stretching et du yoga.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du pilates, du stretching et du yoga et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours de pilates-stretch-yoga constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Ski de randonnée (109-184-30)	109 102 MQ	Pondération	Unités	Heures contact
		0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du ski de randonnée.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du ski de randonnée et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours de ski de randonnée constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Le cours se déroule sur six semaines (3 périodes par semaine) à l'extérieur et comprend deux sorties d'une journée la fin de semaine.
 - Le cours se donne aussi de façon intensive. Les rencontres et les sorties ont lieu avant le début de la session.
- L'étudiant devra assurer son transport lors des cours.
- Des frais pour le transport des sorties et les droits d'accès aux sites seront exigés.

Soccer (109-828 -30)		Pondération	Unités	Heures contact
	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du soccer.

Les règles seront adaptées au niveau du groupe pour respecter la progression de chacun et favoriser son développement dans un contexte de jeu actif et plaisant.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du soccer et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours de soccer constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Styles de nage (109-370-30)		Pondération	Unités	Heures contact
	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace de la natation.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique de la natation et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours de styles de nage constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Techniques de relaxation		Pondération			Unités	Heures contact
(109-189 -30)	109 102 MQ	0	2	1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1	1	1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace de la relaxation.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique de la relaxation et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours de techniques de relaxation constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Tennis		Pondération	Unités	Heures contact
(109-190-30)	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du tennis.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du tennis et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

- La participation active au cours de tennis constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.
- Ce cours se donne lors des 8 premières semaines de la session de façon intensive à raison de quatre périodes par semaine (2 fois 2 périodes).
- Les cours se donnent à l'extérieur de façon générale et à l'intérieur en cas de pluie.
- L'étudiant devra assurer son transport au terrain de tennis, accessible en transport en commun.

Volleyball I		Pondération	Unités	Heures contact
(109-195 -30)	109 102 MQ	0 2 1		
Département : Éducation physique	109 103 MQ	1 1 1	1,00	30

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du volleyball.

Les règles seront adaptées au niveau du groupe pour respecter la progression de chacun et favoriser son développement dans un contexte de jeu actif et plaisant.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du volleyball et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours de volleyball constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

Volleyball II		Pondération			Unités	Heures contact
(109-395 -30)	109 102 MQ	0	2	1	1,00	30
Département :	Éducation physique	109 103 MQ	1	1	1	

Contribution du cours aux compétences du profil de la formation générale

- Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
- Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
- Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
- Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
- Assumer ses responsabilités sociales.
- Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
- Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Objectif ministériel

4EP1 - Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 - Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Présentation du cours

Ce cours vise le développement global de la personne. L'étudiante ou l'étudiant sera amené à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière, suffisante et efficace du volleyball.

Le cours de volleyball II poursuit le développement des compétences acquises par l'étudiant en volleyball I et, ou dans d'autres contextes. Les règles seront adaptées au niveau du groupe pour respecter la progression de chacun et favoriser son développement dans un contexte de jeu actif et plaisant.

Buts du cours :

Ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les connaissances et les habiletés nécessaires afin d'améliorer son efficacité lors de la pratique du volleyball et de démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Place du cours dans la séquence disciplinaire :

Ce cours d'éducation physique réunit les compétences et les critères de performance des ensembles 2 et 3. Il fait partie d'une combinaison de deux cours d'ensembles 2 et 3, ce qui permet l'atteinte des objectifs associés à chacun des deux ensembles.

Contexte particulier d'apprentissage

La participation active au cours de volleyball constitue une composante essentielle de l'atteinte des objectifs de ce cours.

